

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 3

Rubrik: Rapport économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. Rapport économique	33	6. Mouvement syndical international	
2. Le travail des femmes dans l'industrie	36	a) Ouvriers chinois	41
3. Mouvements	37	b) Amérique du Nord	42
4. Congrès des fédérations syndicales: La Fédération des travailleurs de l'alimentation	40	c) L'organisation syndicale en Autriche, en 1909	43
		d) Les organisations syndicales en Italie.	44

Rapport économique.

Administration publique.

Le résultat financier de l'administration des postes de 1909 a été très favorable. Il y a eu 606,000 fr. de recettes en plus et 2,430,000 fr. de dépenses en moins que ce qui avait été prévu au budget. Le bénéfice net s'élève à 3,735,000 fr. au lieu de 760,300 fr. prévu dans le budget pour 1909. Ainsi, en faisant la déduction des gratifications au personnel des postes pour le renchérissement de la vie, gratifications qui figurent non pas dans les comptes des postes, mais dans l'administration générale de la Confédération, il reste encore un bénéfice net de 1,204,000 fr.

Les recettes douanières de la Confédération sont de nouveau en hausse sur les années précédentes comme on peut s'en rendre compte par la comparaison suivante:

Recettes douanières de la Confédération (Valeur en millions de francs)

	1905	1906	1907	1908	1909	1910
Janvier	3,11	3,76	4,91	5,08	4,54	5,29
Février	4,30	3,68	5,03	5,58	5,02	5,60
Mars	4,93	4,67	6,—	6,28	6,30	—
Avril	4,74	4,40	6,26	5,89	6,—	—
Mai	4,97	4,99	6,02	5,84	6,09	—
Juin	4,50	5,05	5,72	5,60	6,—	—
Juillet	4,71	5,23	5,84	5,36	5,61	—
Août	4,73	5,18	5,90	5,18	5,63	—
Septembre	5,10	5,54	5,88	5,97	6,44	—
Octobre	5,60	6,50	7,06	6,86	7,62	—
Novembre	5,77	5,93	6,38	5,72	6,75	—
Décembre	11,03	7,17	7,30	6,88	8,35	—
	63,5	62,1	72,3	70,3	74,39	—

Quant aux chemins de fer fédéraux il en a déjà été question dans un précédent rapport (voir No 1 de la Revue). Nous donnerons ici les chiffres concernant les transports et les résultats de l'administration des chemins de fer fédéraux pour le mois de janvier.

Les chemins de fer fédéraux ont transporté dans le courant du mois de janvier 1910 environ 6,274,000 voyageurs et 811,000 tonnes de marchandises. Les recettes de transport se sont élevées à 11,297,000 fr. Le total des recettes des chemins de fer fédéraux se monte à 11,663,000 francs et le total des dépenses à 8,787,000 fr., il y a donc un excédent de recettes de 2,876,000 francs pour le mois de janvier 1910, soit 389,030 francs en plus que l'excédent de recettes du mois de janvier 1909. Les dépenses étaient de 130,391 francs plus élevées que celles du mois de janvier 1909.

Nous pouvons donc constater que l'Etat, respectivement les administrations publiques n'ont pas trop souffert de la crise et que la situation financière s'améliore rapidement. Cela n'empêche pas nos grands législateurs et hommes d'Etat de crier à la débâcle quand on réclame les sommes nécessaires pour le service d'assurance contre la maladie, les accidents ou les effets du chômage. Les lois sur la protection ouvrière, aussi bien que l'amélioration des traitements ou salaires des travailleurs de l'Etat (cheminots et ouvriers des ateliers militaires), sont ou estropiés et sabottés ou renvoyés aux Calendes grecques.

Par contre, on a de nouveau 16 millions de trop pour changer les fusils et 6 ou 7 millions pour les forteresses. L'impôt indirect prélevé sur le public par les services administratifs, sera de nouveau gaspillé pour le militarisme, à moins que la classe ouvrière suisse arrive à exercer une influence politique assez puissante pour empêcher une bonne fois toutes ces manipulations.

Et ce que le militarisme et les traitements des hauts fonctionnaires n'avaient pas, on le partage avec les gros paysans, qui ne se fatigueront jamais de réclamer leur part au butin que rapporte surtout le tarif douanier aux frais du public consommateur.

Par contre, on promet à la population un nouveau renchérissement de la vie. Actuellement,

Sociétés par actions	Distribution des dividendes pour			
	1906	1907	1908	1909
	%	%	%	%
Fabrique de ciment, Aarau	10	10	10	—
Fabrique de broderies, A.-B. Heine, Arbon	8	10	7	—
Fabrique de machines, Brown, Boveri & Cie, Baden	11	11	11	11
Société pour l'exploitation de l'électricité „Motor“, Baden	6	6	6	—
Fabrique de conserves, Lenzbourg	8	8	9	?
Société pour l'électricité Alioth, Arlesheim	5	6	6	—
Fabrique de montres, Waldenbourg	7	6	6	?
Filature, Burglen	6,5	6,5	6,5	—
Brasserie par actions, Bâle	7	7	7	—
Filature de florete, Ringwald, Bâle	8	10	6	8,5
Fabrique de produits chimiques, Bâle	7	8	7	—
Schweizerhall, Bâle	10	10	12	—
Société pour l'industrie chimique, Bâle	12	10	11	—
Société pour l'industrie de la schappe, Bâle	20	20	23,5	25
Société pour la transformation du bois et cellulose, Bâle	12	12	8	10
Fabrique de papier, Biberist	8	8	8	—
Fabrique d'appareils pour chauffage central Ruef, Berne	6	6	6	6
Ateliers de réparations, Fritz Marti, Berne	—	10	10	10
Fabrique de chocolat Cailler, Broc	15	15	10	10
Fabrique de chaussures, Frauenfeld	9	9	8	8
Brasserie de l'Avenir, Genève	8	8	8	8
Minoteries de Plainpalais, Genève	13	12	12	?
Tribune de Genève	13	13	13	—
Fabrique de papier, Landquart	6	6	6	—
Fabrique de machines, Th. Bell & Cie, Kriens	6	8	8	—
Usines métallurgiques v. Moos, Lucerne	6	6	6	—
Fabrique de pâtes alimentaires, Lucerne	—	—	—	8
Fabrique de papier Perlen, Lucerne	6	6	6	—
Fabrique de machines à coudre Helvétia, Lucerne	—	—	5	5
Fabrique de chocolat Suchard, Neuchâtel	7	5	5	—
Fabrique de broderies Feldmühle, Rorschach	10	10	10	—
Société pour la fabrication d'aluminium, Neuhausen	26	20	18	12
Usine métallurgique (aciéries), Muhlenthal	10	10	10	?
Société industrielle, Neuhausen	10	10	10	?
Fabrique de machines, Rauschenbach, Schaffhouse	8	8	8	—
Filatures de Derendingen-Schaffhouse	—	9	8	—
Fabrique de chaussures, Bally, Schönenwerd	—	—	6	7
Usines métallurgique de Vallorbe	6	7	6	—
Fabrique de chocolat, Peter-Kohler, Vevey	15	5	5	—
Fabrique de conserves, Saxon	7	7	7	—
Nestlé Anglo Swiss Compagny, Vevey et Cham	15	16 ¹ / ₄	17,5	—
Fabrique d'articles en métaux, Zoug	8	8	8	—
Fabrique de produits alimentaires Maggi, Kemptal	9	10	10	—
Etablissement pour le tissage de la soie, Stunzi, Horgen	10	10	10	—
Fabrique d'accumulateurs, Oerlikon	20	20	20	—
Fabrique de machines, Oerlikon	4	4	4	—
Fabrique de draps, Turbenthal	8	8	7	—
Fabrique d'appareils électriques pour chauffage, „Elektra“ Wädenswil	6	6	6	—
Brasserie Haldengut, Winterthour	7	8	8	—
Etablissement pour le tissage d'étoffes en soie, Winterthour	7	10	?	—
Fabrique de locomotives, Winterthour	10	10	10	—
Fabrique de machines, Escher-Wyss & Cie, Zurich	6	6	7	—
Société pour l'industrie du gaz, Zurich	4,5	5	5	5
Fabrique de chocolat, Lindt-Sprüngli, Zurich	5	6	6	—
Brasserie „Uetliberg“, Zurich	10	10	10	—
Ateliers pour la construction d'appareils sanitaires, Helbling, Zurich	6	7	7	—
Union pour l'industrie du gyps, Zurich	4,5	4,5	4,5	—
Magasins du Globe, Zurich	—	—	10	10
Magasins Jelmoli, Zurich	8	10	10	10
Tuilerie mécanique, Zurich	7	8	6	—
Société pour l'industrie du ciment, Zurich	8	9	8	—

il est question de protéger les meuniers et les bouchers et marchands de bétail du pays contre la concurrence étrangère. Cela signifie une augmentation générale des prix du pain et de la viande, le prix du lait augmente constamment grâce aux conventions des sociétés de paysans et des laitiers.

L'ouvrier qui est le plus éprouvé par les crises et qui n'a ni prime à toucher ni protection contre la concurrence étrangère, devra donc de nouveau subir une forte hausse des prix des premiers moyens de subsistance. Mais quand l'ouvrier exige une meilleure rétribution pour son travail, ou on lui promet beaucoup pour ne rien tenir ensuite ou on l'envoie promener, comme nous pouvons le constater pour les tailleurs qui sont lock-outés (en partie) à Bâle, à Berne, à Aarau, à Lucerne et à St-Gall et qui ont dû se mettre en grève ensuite à Coire et à Zurich. Lorsque dans de telles situations les ouvriers cherchent à se protéger eux-mêmes contre la concurrence des kroumirs, l'Etat se dépêche de leur donner des leçons pratiques sur l'utilité du militarisme et de la police.

* * *

Mais passons aux entreprises industrielles qui ne paraissent souvent pas se trouver en aussi bonne situation que les banques et l'administration publique.

Il ne faut cependant pas oublier de noter que bon nombre de capitalistes, qui doivent se contenter d'un bénéfice modeste sur leur part aux entreprises industrielles, savent se rattraper joliment sur les profits que les banques réalisent pour eux. Ensuite, bon nombre d'entreprises industrielles en Suisse se trouvent encore en état de transformation de l'établissement personnel à la société par actions, de sorte qu'on n'est pas trop renseigné sur leurs résultats financiers.

Nous avons déjà parlé du sort tragique de certaines maisons de l'industrie horlogère ou de l'industrie textile, de la situation critique de quelques établissements pour la fabrication des chocolats, et la dèche dans laquelle sont placés nos moulins a également été signalée.

Dans l'industrie des métaux et machines, ce sont les fabriques d'automobiles qui ont subi de violents chocs. Nous pensons à l'usine des Martini à St-Blaise, à la maison Wyss à Olten, à l'usine Vulkan à Altstetten, Arbenz à Albisrieden, Saphir à Zurich, etc., qui ont passé de vilains moments et quelques-unes ont même cessé de vivre.

En ce moment, c'est le tour de la fabrique d'automobiles Ajax à Zurich qui est en train de liquider. Sur une valeur de l'actif, estimée à

150,000 fr., il y a 573,000 fr. au passif, de sorte que les créanciers ne toucheront que le 20% de leur avoir par la liquidation.

Puis il reste la fabrique d'automobiles Turicum à Uster qui ne paraît pas se trouver en bonne santé. Enfin, la liquidation de la fabrique de machines à vapeur Lenz à Giusbiasco est à signaler.

Sauf pour cette dernière, il s'agit de maisons qui, dès le début, ont vécu sur le pied de guerre avec l'organisation syndicale des ouvriers sur métaux. Puis, à toutes manquait une base d'opération un peu solide et souvent la direction technique ne paraissait pas se trouver à la hauteur de sa tâche. C'est plus qu'il n'en faut pour livrer un établissement aux adversaires dans la lutte acharnée de la concurrence.

En 1905, il s'était fondé une Société « Osmon » pour l'exploitation et la transformation des tourbes sur un grand territoire entre Orbe et La Sarraz. Cette société, au capital de 1,800,000 fr., vient de se dissoudre.

Ce sont là quelques entreprises capitalistes victimes du système capitaliste même qu'elles n'étaient pas en mesure de supporter, de petits capitalistes qui se sont faits boulotter par les grands.

Cependant, en général, la situation des entreprises industrielles en Suisse ne paraît pas aussi grave qu'on ne pourrait l'admettre quand on entend pleurer nos patrons, lorsqu'ils doivent accorder quelques améliorations à leurs ouvriers.

Sur la page précédente on verra une comparaison sur les dividendes touchés depuis 1906 par les membres de 61 sociétés par actions en Suisse.

On peut constater ici que sur 61 sociétés par actions, deux seulement ont distribué moins de 5% de dividendes, mais il en reste 23 qui ont pu distribuer plus de 10%. Pour 16 sociétés les résultats sont connus pour l'exercice de l'année 1909, et au lieu d'un recul nous constatons une amélioration parfois considérable de leur situation financière et cela malgré la crise.

On voit que ni la dépression économique ni le renchérissement de la vie ou les tarifs douaniers et encore moins les revendications ouvrières ou les grèves ont causé des dommages sérieux à la plupart de nos capitalistes. Et il reste de grands établissements, comme ceux des frères Sulzer à Winterthour, Saurer à Arbon, Dubied à Couvet, des v. Roll à Soleure, dont les résultats financiers restent à peu près inconnus. Mais nous sommes certains que les capitaux de ces messieurs ne rapportent pas moins de 10% en moyenne.

Dans tous les cas, notre comparaison prouve que ceux qui mettent l'existence des établisse-

ments industriels en Suisse en péril doivent être cherchés ailleurs que chez les ouvriers qui luttent pour de meilleures conditions de travail, pour une existence humaine.



Le travail des femmes dans l'industrie.

II

Emploi des femmes dans l'industrie des machines et métaux en Suisse.

Les différents tableaux reproduits dans le N° 2 de la *Revue Syndicale* nous ont déjà permis de constater que dans l'industrie des machines et métaux en Suisse, la concurrence du travail des femmes ne paraît pas encore redoutable. En écartant l'industrie horlogère des groupes d'entreprises de la métallurgie, il ne reste qu'une proportion minime de femmes occupées dans cette catégorie, du moins il en fut ainsi jusqu'en 1905.

En comparant les chiffres fournis par la statistique fédérale sur les entreprises industrielles en 1905, pour les 15 cantons dans lesquels plus de 50 femmes ou plus de 1000 personnes au total travaillent sur les métaux, nous obtenons les résultats suivants:

Personnes occupées dans l'industrie des métaux et machines.

Cantons	Hommes	Femmes
Zurich	19,525	515
Berne	20,062	8275
Lucerne	2,536	194
Zoug	533	163
Fribourg	1,321	231
Soleure	6,873	2528
Bâle-Ville	1,615	57
Bâle-Campagne	2,041	483
Schaffhouse	3,998	221
St-Gall	3,825	107
Argovie	5,991	301
Thurgovie	2,927	41
Vaud	5,972	1762
Neuchâtel	12,590	5794
Genève	4,899	1266

On voit que seul dans les cantons de Berne, Soleure, Neuchâtel, Vaud et Genève, le travail des femmes joue un rôle important dans l'industrie des métaux. Mais dans ces chiffres, les personnes travaillant pour l'horlogerie sont comprises et ce sont justement les cantons qui possèdent une industrie horlogère développée.

On sait d'ailleurs que dans certaines fabriques d'articles en métaux et bronze, dans les fabriques de vis, dans les établissements pour la fabrication des clous, dans les ateliers de construction de machines ou d'appareils pour l'électricité, on emploie un certain nombre de femmes pour le polissage, le contrôle, le bobinage ou l'emballage. Même dans les laminoirs et tréfile-

ries et dans les ateliers de la Confédération pour la fabrication des munitions, à Thoune et à Altdorf, quelques femmes sont occupées depuis longtemps, sans que personne ne se soit ému pour cela.

Par contre, il y a comme fait nouveau à signaler que les établissements *Brown, Boveri & Co*, à *Baden* et surtout la *fabrique de machines à Oerlikon* ont commencé à engager un nombre de femmes toujours plus considérable et cela pour remplacer des ouvriers congédiés.

Voici quelques chiffres sur le nombre des femmes occupées dans la *fabrique de machines à Oerlikon*:

	1905	1909 (Juin)	1910 (Janvier)
Bobinage	40	51	61
Petite mécanique	—	5	24
Machines-outils	—	12	28
Noyautage	—	1	4
Peinture	—	—	4
Construction des turbines à vapeur	—	—	2

Ces chiffres indiquent bien la tendance de la direction de remplacer autant que possible les ouvriers par des ouvrières et ils sont d'autant plus significatifs qu'en même temps que le nombre des femmes occupées a augmenté de 40 à 123, le nombre total des personnes occupées dans la fabrique de machines à Oerlikon a diminué de 1500 environ en 1905 à 1100 environ jusqu'au mois de janvier 1910.

Dans la fabrique «*Isolawerke*» à Oerlikon, il y a 30 femmes sur 80 personnes occupées et dans les «*Kugellagerwerke*» (fabrique de coussinets à billes), on compte environ 70 ouvrières sur 150 personnes occupées. Cependant, il faut reconnaître que dans ces deux établissements les femmes ne sont employées qu'à des travaux légers, pour lesquels la femme paraît au moins aussi bien disposée que l'homme. Par contre, nous croyons pouvoir compter la fabrique de machines à Oerlikon parmi les établissements qui sont les premiers avancés en Suisse pour employer des femmes aux grandes machines-outils et à la fonderie.

Tout cela ne serait pas encore bien terrible si les établissements en question ne congédiaient pas des ouvriers au moment où ceux-ci réclament de meilleures conditions de travail ou bien quand ils se défendent contre une injustice quelconque, pour les remplacer par des ouvrières qu'on fait venir de loin, de très loin, de la Bohême ou de l'Italie surtout. Puis, ces ouvrières on les paye moins, beaucoup moins, et cela calculé pour la même quantité de travail que les hommes fournissaient avant.

Dans la fabrique de machines à Oerlikon, le salaire moyen de 118 hommes occupés au bobinage en 1909 fut de 48,24 ct. pour le travail à